

6- Budget primitif exercice 2024

Vu le rapport et débat d'orientation budgétaire tenu en séance du 19 mars 2024 ;

Après avoir pris connaissance du projet de Budget primitif relatif à l'exercice 2024 ;

Il est proposé au Conseil d'Administration d'arrêter comme suit les propositions de Monsieur le Président pour le Budget Primitif du CCAS de l'exercice 2024 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes :	261 662.42 €
Dépenses :	261 662.42 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes :	111 298.83 €
Dépenses :	111 298.83 €
Restes à réaliser :	0 €

VOIR DOCUMENTS EN ANNEXE